



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 19 février 2019, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2019-33 OUVERTURE DE LA SÉANCE

**Constat de l'avis de convocation (Code municipal, article 156) :** Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans les délais prévus par la loi. Les conseillers renoncent à cet avis, le cas échéant.

La séance est ouverte à 20 h.

Sont présents : Christian Richard, maire  
Guy Lafleur, conseiller  
Jérôme Pagé, conseiller  
Serge Genest, conseiller  
Guillaume Dusablon, conseiller

Est absente : Christiane Nadeau, conseillère

14 personnes sont présentes.

Il est proposé par M. Jérôme Pagé, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE la séance extraordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Christian Richard, maire.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

### 2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 février 2019.

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Congédiement de Mme Claudia Daigle au titre de directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
- 3.2 Autorisation d'appel de candidatures pour le poste de directeur général
- 3.3 Autorisation d'assistance de la firme Morency société d'avocats s.e.n.c.r.l

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

### 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

### 2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 février 2019

### 2019-34 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2019

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, résolu à l'unanimité





QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 février 2019.

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 3.1 Congédiement de Mme Claudia Daigle au titre de directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

##### 2019-35 CONGÉDIEMENT DE MME CLAUDIA DAIGLE AU TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

CONSIDERANT l'enquête administrative qui a eu lieu, laquelle impliquait l'employée occupant le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité;

CONSIDERANT que le dossier et les informations concernant un employé sont confidentiels;

CONSIDERANT les motifs exprimés dans la lettre de relevé des fonctions datée du 15 février 2019 ainsi que la rencontre tenue avec la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité ce même jour;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE Mme Claudia Daigle, occupant le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité soit congédiée et que ce congédiement soit effectif à partir du 19 février 2019;

QU' un appel de candidatures soit entrepris pour embaucher une personne remplaçante au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité;

QUE la firme d'avocats Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l., poursuive son mandat d'assistance de la Municipalité dans la finalisation de ce dossier.

#### 3.2 Autorisation d'appel de candidatures pour le poste de directeur général

##### 2019-36 AUTORISATION D'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDERANT l'obligation de la Municipalité d'avoir un directeur général secrétaire-trésorier (ou directrice générale et secrétaire-trésorière);

CONSIDERANT la résolution 2019-35 prévoyant le congédiement de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QU' un appel de candidatures soit entrepris pour embaucher une personne remplaçante au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité;

QU' un comité soit formé afin d'entreprendre le processus d'embauche, de passer les entrevues et de formuler une recommandation d'embauche au conseil municipal.





**3.3 Autorisation d'assistance de la firme Morency société d'avocats s.e.n.c.r.l**

**2019-37 AUTORISATION D'ASSISTANCE DE LA FIRME MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS s.e.n.c.r.l.**

CONSIDERANT la résolution 2019-35 prévoyant le congédiement de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDERANT les besoins de la Municipalité de se faire accompagner d'une firme d'avocats spécialisée en droit municipal et droit du travail;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Guillaume Dusablon, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE la firme d'avocats Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l., poursuive son mandat d'assistance de la Municipalité dans la finalisation du dossier de congédiement de Mme Claudia Daigle, qui occupait le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

**4. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**2019-38 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

Il est proposé par M. Guy Lafleur, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 19 février 2019 soit adopté séance tenante.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-39 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Serge Genest, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal lève la séance, il est 20 h 10.

Je, Christian Richard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

---

Christian Richard  
Maire

---

Danièle Genest  
Directrice générale adjointe

